Le CESE appelle de ses vœux une Europe forte et stratège sur le plan économique et commercial, capable de défendre une feuille de route en matière de transitions environnementales et numériques socialement justes.

Sous-titre
Avis « Autonomie stratégique de l'Union Européenne dans le domaine économique »
Date
Publié le 27/09/2022
Chapô

Le Conseil e?conomique, social et environnemental (CESE) a adopte? ce jour en se?ance ple?nie?re son projet d'avis intitule? « Ambition et leviers pour une autonomie strate?gique de l'Union Europe?enne dans le domaine e?conomique».

Description

La pande?mie de la Covid-19, ainsi que la guerre en Ukraine et ses conse?quences sur l'approvisionnement e?nerge?tique de l'Europe ont mis en lumie?re une de?pendance de l'Union Europe?enne sur des produits et des biens vitaux, soulignant l'urgence pour l'Europe de travailler efficacement et de fac?on coordonne?e a? une re?elle autonomie strate?gique.

La Pre?sidence franc?aise de l'Union Europe?enne a d'ailleurs place? cet objectif au premier plan de son mandat, en e?largissant au sein de l'Union le cercle des E?tats membres qui partagent cette ambition pour l'Europe, et en mettant au cœur de celle-ci le de?ploiement d'un mode?le social et environnemental europe?en.

Si de nombreux outils existent de?ja? pour permettre a? l'Europe d'incarner et de?ployer efficacement cette ambition, les diffe?rentes crises subies par l'Union Europe?enne ces dernie?res anne?es ont souligne? l'insuffisance de leur utilisation, et la ne?cessite? pour les acteurs de l'Union Europe?enne de concre?tiser davantage cette ambition commune en s'affirmant comme puissance autonome et strate?ge.

Le CESE a souhaite? se saisir de cette question, en pointant les carences de l'Union Europe?enne en termes d'autonomie strate?gique, et mettant en lumie?re les diffe?rents leviers d'action qui permettraient de promouvoir une Europe forte et strate?ge sur le plan e?conomique et commercial, capable de de?fendre une feuille de route en matie?re de transitions environnementales et nume?riques socialement juste.

Il formule donc un ensemble de pre?conisations visant a? :

• De?ployer une action coordonne?e et cohe?rente de l'ensemble des politiques communautaires ;

Le CESE pre?conise d'e?tablir une feuille de route transversale, sous l'e?gide de la Pre?sidence de la commission europe?enne, qui mobilise l'ensemble des organes communautaires (Conseil & Parlement europe?en, task force pour la relance et la re?silience (RECOVER) de la Commission).

Le CESE recommande de re?former la politique europe?enne de la concurrence, qui doit pleinement inte?grer les enjeux d'autonomie strate?gique et ses trois principes (ouverture, soutenabilite?, fermete?) et favoriser l'e?mergence d'entreprises « re?fe?rentes » en matie?re de production, d'innovation ou de normalisation.

• Permettre a? l’Europe de ne plus subir mais de choisir ses de?pendances ;

Le CESE appelle a? faciliter l’acce?s aux financements et proce?dures d’agre?ments afin de favoriser l’e?mergence de projets innovants re?siliants (PIIEC) sur les secteurs sensibles (nume?rique, sante?, batteries, semi-conducteurs).

Le CESE pre?conise d’organiser dans les E?tats membres des de?bats publics nationaux et territoriaux pour mieux le?gitimer avec le public les choix de relocalisation contribuant a? un objectif d’autonomie strate?gique.

• Faire du de?veloppement durable un levier majeur de renforcement de l’autonomie strate?gique de l’Europe.

o En accompagnant les acteurs du territoire dans la mise en œuvre d’une production plus vertueuse et re?siliente

Le CESE recommande de faire acce?le?rer et amplifier par la Commission europe?enne son plan d’action pour l’e?conomie sociale et solidaire (ESS).

Pour le CESE, les E?tats membres doivent davantage accompagner les acteurs e?conomiques pour favoriser le de?ploiement de l’e?coconception et de l’e?conomie circulaire.

o En faisant rayonner le mode?le europe?en de de?veloppement durable sur la sce?ne mondiale

Le CESE propose de re?former les re?gles de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) pour une meilleure inte?gration des enjeux du de?veloppement durable en s’appuyant notamment sur les de?rogations pre?vues (exception environnementale) dans l’accord GATT.

Le CESE pre?conise d’introduire de nouveaux instruments relevant de la soutenabilite?, qui donnent corps aux engagements et au mode?le europe?ens en matie?re de de?veloppement durable et de mettre en œuvre de fac?on urgente un me?canisme d’ajustement carbone aux frontie?res et des clauses miroirs sectorielles e?quitables.

Le CESE souhaite que soient inclues dans les accords bilate?raux et multilate?raux auxquels l’Union participe des clauses sociales, environnementales et de se?curisation des approvisionnements afin de promouvoir les valeurs europe?ennes et des relations e?quilibre?es contribuant a? la se?curisation des chai?nes valeurs.

Ce projet d’avis est rapporte? par Catherine Lion (Groupe des Agricultures) et Olivier Mugnier (groupe de la Coope?ration) au nom de la au nom de la commission permanente Affaires Europe?ennes et Internationales. Il a e?te? pre?sente? lors de l’assemble?e ple?nie?re du Conseil e?conomique, social et environnemental du 27 septembre 2022. L’avis a e?te? adopte? avec 132 voix pour et 2 abstentions.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024